

M. le Maire et l'ensemble du conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à toutes les familles des victimes de l'accident de Puisseguin.

Le 11 novembre 1918, le « cessez le feu » met fin à la guerre qui a fait plus de 8 millions de morts, dont plus d'un million de Français. Par l'article de loi du 24 octobre 1922, le 11 novembre est déclaré par l'Etat « journée nationale, jour de la commémoration de la Victoire et de la Paix », en hommage aux victimes de la première guerre mondiale.

Le devoir de mémoire est de préserver et de transmettre aux plus jeunes la mémoire des conflits qui ont endeuillé le monde, notre pays et nos familles. Tous nos Poilus ont disparu, mais ils ont transmis leurs messages et leurs mémoires. A notre tour, par les commémorations, les expositions ou toute initiative, de les relayer pour que ce lien intergénérationnel demeure, comme les monuments aux morts de nos villages et nos villes, debout pour la liberté et la paix.



SOUVENONS-NOUS, C'EST NOTRE HISTOIRE...



→ Interview de Noé, porte-drapeau

Noé entre, peu impressionné, dans la Salle du Conseil de la mairie, qu'il connaît bien, drapeau roulé à la main.

Qui es-tu ?

Je suis Noé, j'ai 10 ans et je suis en CMI.

Comment t'est venue l'idée d'être porte-drapeau ?

En suivant mon Papi. J'ai eu envie tout seul, parce que j'aime l'aspect militaire.

Depuis combien de temps participes-tu en tant que porte-drapeau ?

Depuis 3 ou 4 ans, je ne sais plus.

Combien de fois par an défiles-tu ?

Je participe au moins 3 fois par an aux commémorations, quand je n'ai pas école. A Castillon, à Saint Michel, à Montcaret et à Libourne, et aussi à l'A.G des Médailleurs militaires ou à la journée de la Déportation, cette année.

Quel regard tes camarades portent-ils sur ton choix ?

Ils trouvent ça bizarre, ils me disent que c'est original mais ils ne se moquent pas. J'ai un copain qui « joue à la guerre » mais je ne pense pas qu'il voudrait être porte-drapeau.

Pourquoi porter le drapeau et que disent les anciens combattants de ton engagement ?

Je représente mes arrière-grands-pères, qui sont morts. Je suis fier d'être petit au milieu des anciens, car ils me respectent et me félicitent. C'est impressionnant de déposer une gerbe et de voir les noms des morts.

Qui a fait ton drapeau ?



C'est M. Rénier. Je changerai de drapeau quand je serai plus grand. J'ai déjà porté un grand drapeau, celui de M. Etourneau, mais ce n'était pas encore à ma taille.

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2015

11h30 : rassemblement au Monument aux Morts

11h45 : dépôt de gerbes, suivi d'un vin d'honneur en salle du conseil

Du 9 au 13 novembre : exposition permanente CASTILLON en 1915, présentée par le GRHESAC en salle du conseil municipal aux heures d'ouverture des bureaux

Quel est ton souvenir le plus marquant ou émouvant ?

C'est lorsque j'ai reçu l'insigne du Souvenir Français de M. Lenormand et quand le Capitaine Laurans m'a remis celui du 34^{ème} R.I l'an dernier. Mais il y a aussi le Chant des Partisans, très émouvant.

Et Noé retourne à ses occupations de « grand garçon ». Mais il va souvent sur internet voir des reportages sur les guerres et la Résistance, il n'hésite sur aucun nom, connaît bien les autres porte-drapeaux et... Jean Moulin.

→ Exposition Grhesac

1915 EN EUROPE

ET À CASTILLON-LA-BATAILLE



Il y a cent ans, la guerre faisait rage en Europe et Castillon Sur Dordogne n'échappait pas à ce drame.

La vocation de la société historique locale est de rendre publics des faits historiques ayant un rapport avec les Castillonnais.

C'est pourquoi le GRHESAC propose une rétrospective de l'année 1915 en Europe et plus particulièrement à Castillon-la-Bataille.

Cette exposition se tiendra dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, du **lundi 9 au vendredi 13 novembre**, aux heures d'ouverture des bureaux.

Le **mardi 10 novembre à 19h**, Maurice Friot, président de l'association, présentera et commentera cette exposition, fruit du travail de recherche des membres actifs du GRHESAC.

Un verre de l'amitié prolongera cette soirée, où la population intéressée par l'histoire de Castillon est invitée.

sommaire

Page 1 Souvenons-nous, c'est notre histoire

Page 2 L'éditorial du Maire

USTOM : entretien avec Monsieur le Maire

Page 3 Les gens d'ici

Page 4 L'actualité de Castillon-la-Bataille

Page 5 Ça bouge, en bref

Page 6 Événements

Contact : Mairie 05 57 40 00 06

mairie@castillonlabataille.fr - www.castillonlabataille.fr

Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu du bois

de forêts gérées de manière responsable.

IL RCS Bordeaux 337 926 745.



8



ÉDITORIAL

Jacques BREILLAT
Maire de
Castillon-la-Bataille,
Conseiller départemental
des Coteaux de Dordogne.

Chères Castillonnaises,
Chers Castillonnais,

Depuis plusieurs mois, la situation se dégrade concernant la collecte des ordures ménagères.

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous plaindre, à juste titre, de la dégradation des services de l'USTOM. J'ai donc décidé d'interpeller les dirigeants de l'USTOM sur cette situation.

Certes, ce sont les communautés de communes qui délèguent leurs compétences en matière de ramassage et de recyclage des ordures ménagères. Mais la commune comme échelon de proximité ne peut se désintéresser d'un sujet aussi important.

J'ajoute que le maire est garant de l'hygiène et de la salubrité publique au titre des pouvoirs de police. Rendez-vous est donc pris avec le président de l'USTOM. Et nous aurons visiblement bien des choses à nous dire ; concernant la fréquence du ramassage des ordures ménagères, l'abandon des ordures sur la voie publique, la saleté des bornes de collecte, les multiples erreurs de facturation, l'impossibilité de joindre le service client de l'USTOM, les locataires sans poubelle qui ne paient pas la redevance et les charges de 35 000 €/an qui pèsent indûment sur la commune de Castillon-la-Bataille pour nettoyer nos rues. Sur ces sujets comme sur d'autres, l'heure n'est pas à la polémique stérile.

Je souhaite simplement que nous puissions évaluer la situation et trouver (enfin !) des solutions réalistes pour remédier aux difficultés actuelles... Est-ce vraiment trop demander à l'USTOM ? ●

USTOM : entretien avec Monsieur le Maire

Monsieur le Maire, que pensez-vous de la situation concernant les ordures ménagères et des relations avec l'USTOM ?
Je pense que la situation est intenable. Pour cela, j'ai écrit au Président de l'USTOM et aux Présidents des communautés de communes (CDC). Sur 112 communes membres de l'USTOM, je suis le premier maire à réagir mais d'autres suivront.

Que reprochez-vous à l'USTOM ?

Le ramassage tous les 15 jours dans une zone urbaine comme Castillon-la-Bataille pose d'énormes problèmes d'hygiène, d'insalubrité et de stockage. Les habitations sont souvent anciennes et les petits immeubles sont dépourvus de locaux pour abriter les poubelles collectives. Il en est de la responsabilité des propriétaires-bailleurs. Je suis souvent interpellé à juste raison par des locataires qui ne peuvent pas conserver leur poubelle à l'intérieur, surtout l'été.

On voit aussi beaucoup de sacs poubelles abandonnés dans nos rues...

Oui, beaucoup trop ! La dégradation du service de ramassage nourrit cette incivilité. Avant la réduction à une semaine sur deux, les services techniques de Castillon relevaient par semaine 1,5 tonnes de dépôts sauvages. Dès la première semaine du changement, nous en avons le double !

Que faites-vous pour lutter contre ces incivilités ?

Pour faire face à ces dépôts sur la voie publique, j'ai dû renforcer les mesures de police. Tout auteur identifié se verra condamné à une amende de 68€. J'ai rencontré le Procureur de la République de Libourne afin d'obtenir la mise en place de cette verbalisation. Cette mesure de police, bien que nécessaire, pourrait ne pas suffire.

Que fait la ville pour faire face à cette situation ?

La ville doit se substituer à l'USTOM. Une telle situation ne peut plus durer :
- Sur le plan humain, elle mobilise le personnel de nos services techniques qui voit ses véritables fonctions réduites.

- Sur le plan financier, la commune est soumise à la « double peine » : moyens humains et matériels, mais le coût des transport et collecte à l'usine de Massugas est élevé. Charges insupportables alors que les dotations de l'Etat baissent. Le préjudice s'élève à 35.000 €, sans compter l'achat indispensable de 3 cache-containers pour 10.000 € et la perte d'attractivité de la ville, liée à cette image. J'ai donc demandé que ces dommages soient compensés par l'USTOM.

La collecte des ordures est-elle le seul problème à régler ?

Non, les bornes d'apport volontaire (BAV) sont vétustes, nau-séabondes et non-entretenu. Leurs alentours sont dangereux (bris de verre ou encombrements) et difficiles d'accès. C'est à l'USTOM qu'incombe leur entretien, à commencer par les notices d'utilisation. Depuis la mise en place de la redevance incitative, ces BAV sont devenues des dépôts d'ordures non-recyclables. Je demande qu'un plan annuel d'entretien soit mis en oeuvre par l'USTOM sur tous les points de collecte, ainsi qu'une convention avec la ville de Castillon.

Vous êtes donc contre la redevance incitative ?

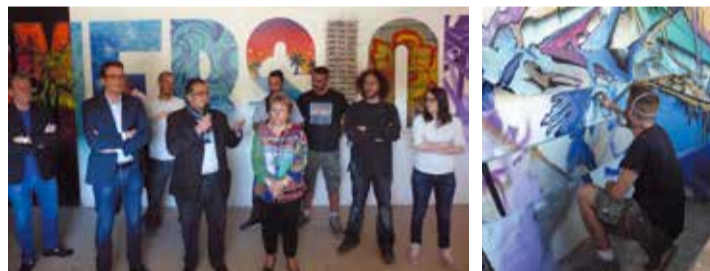
Je suis surtout réaliste. Je constate une régression, une dégradation écologique et que le « pollueur-payeur » (si vertueux sur le papier !) ne fonctionne pas. Nos campagnes et nos rives de Dordogne, dont la biosphère est inscrite au patrimoine de l'UNESCO, sont souillées par des dépôts sauvages et les incinérations se multiplient.

La redevance incitative devait être équitable ; en réalité, elle incite au non-paiement. Les erreurs de facturation se multiplient car les fichiers ne sont pas gérés avec clarté. Les réclamations ne sont pas traitées avec considération, ceci dégrade, voire anéantit toute relation avec l'USTOM.

Pour toutes ces raisons, je demande à l'USTOM de reconsidérer tout le système, y compris le retour à la taxation reposant sur l'identification des propriétaires, ceci garantirait le paiement et l'équité fiscale. Il n'est pas raisonnable de s'entêter dans un système qui ne fonctionne pas.

Nous y étions...

Clôture du Graff Battle show



Le 20 septembre, la piscine et la salle Cascante refermaient leurs portes et leurs écoutilles sur le Graff Battle Show, après 3 mois d'activités artistiques.

Les artistes Saïr et Repaze graffiaient le bar tandis que Jone et d'autres graffeurs investissaient les murs extérieurs, et que les enfants et « grands enfants » laissaient leurs empreintes sur un mur intérieur. Monsieur le Maire retraçait l'histoire de cette aventure insolite en commune rurale, en présence de M. Boudié, député, et de Mme Poivert, conseillère départementale, de nombreux élus et visiteurs. Plus de 1700 visiteurs ont goûté à l'IMMERSION ! Pari tenu par M. Ducouso, Mme Magne et Mme Hodot qui ont permis aux artistes de s'exprimer.

Concert de l'Harmonie Castillonnaise avec les jeunes musiciens de Nabburg

Après une « mise en appétit » sur le marché, le 7 septembre, les jeunes musiciens de Nabburg ont offert un concert de qualité



au Centre Culturel à plus d'une centaine de Castillonnais enthousiastes. L'Harmonie de Castillon s'est jointe à eux sur scène pour interpréter, entre autres, une magistrale « Ode à la joie », hymne européen, extrait de la 9^{ème} symphonie de Beethoven.



Merci au jumelage qui, lors de la réception donnée par la municipalité, fixait rendez-vous au printemps 2016 pour l'officiel 30^{ème} anniversaire.

Inaugurations



- **Le 19 septembre**, à peine les boîtes à livres inaugurées par M. le Maire et M. Bauche, président de l'Amicale Laïque, une petite fille s'installe... Comment ne pas voir là un encouragement à l'installation d'autres boîtes... Selon M. Bauche, l'une verra le jour à l'école et une autre suivra au jardin partagé (sur le champ de foire).

- **Le 26 septembre**, M. le Maire inaugurait les travaux de la rue Voltaire. Les entrées de l'école et du centre culturel sont sécurisées (barrières et grilles) et les trottoirs nivelés pour permettre l'accès aux handicapés. Des places de parking ont été libérées à côté de la poste.



- **Le 3 octobre**, si les travaux de la chapelle de Capitourlan ont bien été inaugurés par M. le Maire, en présence de nombreux habitants ou paroissiens de Castillon, le ralentisseur est, lui, toujours en question après la réunion de concertation organisée par M. le Maire. Rendez-vous dans un an... mais les propositions sont à l'étude.

VOYAGE DES AÎNÉS

Les seniors en vacances.

Pour la huitième année consécutive, grâce au Centre Communal d'Action Sociale de Castillon-la-Bataille et en partenariat avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV), les seniors ont voyagé accompagnés de deux élues adjointes au maire : Mme ROCHE et Mme JOST.

Reçus dans un village de vacances, dans des gîtes provençaux et sous un beau soleil, la semaine s'est déroulée dans une joyeuse ambiance.

Visites et animations en soirée étaient au programme : Narbonne, Carcassonne, promenade sur le canal du midi et découverte d'une manade ont ravi les vacanciers.

Le pays des Cathares a livré une grande partie de son histoire grâce à des circuits commentés par des guides chevronnées.



FÊTE DE L'EHPAD

Samedi 19 septembre, le personnel de l'EHPAD avait installé les rangées de tables joliment décorées et fleuries, pour regrouper les résidents, leurs familles et les invités.

Quelques points de vente d'objets confectionnés par les résidents étaient présentés aux visiteurs.



La météo n'avait pourtant pas annoncé de pluie, mais une belle averse et une baisse de température sont venues troubler les festivités juste avant le repas... Le personnel, aidé par les familles, a reconduit les résidents à l'intérieur. La grande salle était presque trop petite pour avaler tout le monde.

M. le Maire a débuté son discours par une pensée émue pour Mme Ottaviani, directrice, « **Que la vie a si sévèrement touchée** ».

Le repas fut ponctué de musique et de chansons des années 70. Des photos de chanteurs ou d'événements décoraient les murs pour permettre à chacun de revivre cette période. Les danseurs en tenues colorées et pailletées typiques de ces années-là évoluaient sous les applaudissements des convives. C'est que le personnel a son secret pour mettre l'ambiance... !

Une ambiance chaleureuse et des échanges intergénérationnels auxquels sont venus se joindre les résidents de l'unité protégée (consacrée aux résidents atteints de la maladie d'Alzheimer). Merci à tous pour cette belle journée.

3

UN NOUVEAU COMMANDANT DE GENDARMERIE DE LIBOURNE

Depuis le mois de septembre, la compagnie de gendarmerie départementale de Libourne est dirigée par le commandant **Lotfi-Nicolas BARBET**. Il va travailler avec 200 militaires et 14 gendarmes mobiles en renfort permanent, auxquels il faut ajouter le renfort ponctuel possible de réservistes.

Dès son arrivée, il a émis le souhait de travailler en proximité avec la population et les élus locaux. Nous lui souhaitons la bienvenue.

DE NOMBREUSES PERSONNES RÉCOMPENSÉES



Belle « cuvée » 2015 ce 10 octobre en Salle du Conseil, où M. le Maire récompensait, en présence de M. Boudié, député, et de nombreux élus, les sportifs et bénévoles de l'année.

Beaucoup de champions qui ont porté haut les couleurs de leurs clubs ont été honorés (tennis, badminton, aviron, handball, les Déjantés du coteau, et le rugby, bien sûr) ainsi que leurs entraîneurs, sans qui rien ne serait possible.

M. et Mme Courrian sont les lauréats de l'année, pour plus de 30 ans au service de leurs associations.

M. Boudié et M. le Maire, au nom de toute la population, ont félicité ces jeunes et moins jeunes qui font connaître Castillon au-delà des coteaux. Merci à tous.

La récompense au jardin et balcon fleuri sera remise lors du repas des aînés le 20 décembre.



L'ACTUALITÉ DE CASTILLON EN IMAGES

→ Scène d'été du 19 septembre

Un concert de rock pour vos bambins, c'est ce que nous a proposé le ROCKY GRENADINE PICTURE SHOW le 19 septembre dernier. Avant d'inviter le public à profiter du buffet, Sol Hess et Jérôme Daviau se sont d'abord emparés de la scène, le premier revisitant des comptines sur sa guitare électrique, le second y répondant par des coups de crayon. Et la musique alliée au dessin a sans conteste su plaire aux enfants comme aux parents !



→ Un nouveau curé à Castillon

Le 11 octobre, Mgr Ricard, archevêque de Bordeaux, a nommé officiellement l'abbé Eric Schirck curé de Castillon et des 17 paroisses environnantes lors de la messe d'installation.



M. le Maire, Mme Poivert, conseillère départementale, des élus, des prêtres et diacres, familles et amis et plus de 300 personnes ont entouré M. le Curé dans les jardins de la mairie, à la réception organisée par le secteur pastoral. Bienvenue à l'« homme de la campagne et prêtre heureux », comme l'abbé aime à se décrire.

→ La semaine du Goût à l'école du 12 au 16 octobre

Monsieur le maire et madame Florence Jost, conseillère municipale, ont pris part au déjeuner des enfants de la cantine ce vendredi 16 octobre.

Pour éduquer au goût, rien de tel que de bonnes spécialités régionales « assaisonnées » d'un quizz.

Lundi : Salade niçoise (Région Provence Alpes Côte d'Azur)

Mardi : Poêlée auvergnate

Jeudi : Pommes alsaciennes

Vendredi : Tomme de Savoie

→ CASTI QUID

Ces quatre détails de photos font l'actualité de Castillon. Saurez-vous les identifier ? Réponse dans le prochain journal municipal.



→ Castillon s'est mis au rose

Du 17 au 24 octobre, l'association Cercle Esprit 77 et la municipalité se sont relayées pour une même cause : le dépistage du cancer du sein. Sous l'impulsion de Mmes Roche et Villechenoux, de leurs équipes et du personnel de la mairie, les Castillonnais se sont mobilisés en nombre. L'exposition « Les tétons d'Aliénor » et le gala, organisés par Cercle Esprit 77 ont ouvert la voie et ont remporté un franc succès. Le stand et le lâcher de ballons ont coloré le marché et la vague rose de marcheurs qui déferlait dans nos rues le mercredi est venue s'accrocher aux rampes de la mairie.

Tout ce rose a suscité la surprise parfois, mais surtout une prise de conscience : le cancer du sein peut être vaincu s'il est dépisté à temps.

Pour clôturer la semaine, Cercle Esprit 77 et le Bambou Castillonnais ont envoyé des lucioles porter l'espoir sur notre belle Dordogne.

Merci à tous les partenaires et artistes. Les dons, quelles que soient les associations, iront vers une seule et même direction.

Colonnes, fontaines, ballons, bracelets et T-shirts ont rosi la ville le temps d'une semaine, même nos amis à quatre pattes se sont mis au rose !



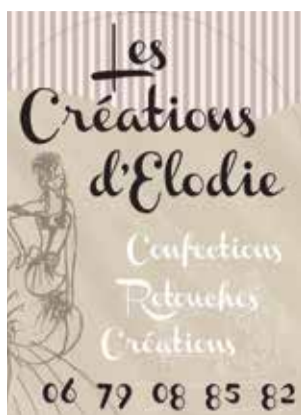
ÇA BOUGE

Réouverture de boutique

La boutique de confection retouches et création située 66 rue Victor Hugo a ré-ouvert ses portes.

Elodie, diplômée haute couture tailleur dame et couture flou, élue meilleure apprentie de Gironde en ameublement, vous créera les vêtements que vous désirez (robes de mariée, de soirée, cocktail et vêtements bébé et enfants).

Elle vous accueillera à Castillon-la-Bataille le mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 et à Blasimon dans son atelier le lundi, mardi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 sur rendez-vous.



Info Handicap

La Commission handicap de la Communauté de Communes Castillon-Pujols a créé un Point Info Handicap accessible à tous au siège de la CDC. Quand dans une famille un membre s'avère porteur d'un handicap, que faire ? A qui s'adresser ? Comment agir ? La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances a créé dans chaque département une Maison Départementale pour le Handicap (MDPH), « guichet unique » avec pour mission l'accueil, l'information et l'accompagnement des personnes handicapées et leur famille. Les MDPH sont sous tutelle du Conseil Général.

Les adresses utiles :

- [MDPH 33 Bordeaux](http://MDPH33Bordeaux) : 05 56 99 69 00 - www.mdp33.fr
- [CDC Castillon-Pujols / Commission handicap](http://CDCCastillonPujols) : 05 57 56 08 70
cdc.castillonpujols@wanadoo.fr. Mise à disposition du guide Néret.
- [CCAS Castillon-la-Bataille](http://CCASCastillonlaBataille) - 05 57 40 33 07

Mme Cassat se tient à votre disposition pour toute information sur l'aide à domicile, que cette aide soit temporaire, par exemple après une hospitalisation, ou dans la durée pour toute situation de handicap.

Pôle accueil jeunes

Pour participer à L'Accueil Jeunes :

- Remplir un dossier d'inscription
- Adhésion annuelle de 15€
- Les sorties sont payantes selon le Quotient Familial et varient entre 3,80€ et 11,70€.

Pour tout renseignement : contacter Emmanuelle GONZALEZ au 06 44 27 49 59.

La Mission locale

Présente sur le territoire de la communauté de communes de Castillon-Pujols, la Mission Locale du Libournais* accueille les jeunes entre 16 et 25 ans (révolus), sortis du système scolaire qui souhaitent avoir un soutien pour surmonter des difficultés faisant obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

Fondée sur une démarche qui fait appel à la responsabilisation et à la participation des jeunes, la fonction première du conseiller consiste à informer, orienter et accompagner les jeunes à se construire.

Il est là pour apporter un appui sur l'orientation professionnelle, la formation, la recherche d'emploi, l'accès aux soins, la recherche de logement, la connaissance de ses droits et de la citoyenneté.

Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Selon son niveau, ses besoins, ses difficultés, il pourra bénéficier de réponses individualisées qui lui permettront de franchir les différentes étapes afin d'accéder à l'emploi et s'y maintenir.

Un objectif : créer toutes les conditions permettant l'autonomie des jeunes.

Mission Locale du Libournais

Antenne de Castillon-la-Bataille - 7 allées de la République
Tél. : 05.57.40.09.21 - Email : stephaniedoussot@mission-libourne.asso.fr
Horaire d'accueil : Lundi - Mardi - Vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 17h,
mercredi : 9h à 12h30 sauf le 1^{er} mercredi du mois, jeudi : joignable sur Libourne au 05.57.51.71.27 (Prendre rendez-vous).

*Les Missions Locales sont présentes sur l'ensemble du territoire français.

Transformer l'essai

Organisme de formation dans les métiers du bâtiment à destination des demandeurs d'emploi (et dans le cas de Castillon de bénéficiaires du RSA), financé par le conseil départemental et le conseil régional, Batipro monte sur Castillon un projet dénommé « transformer l'essai ».

Pendant 4 mois (du 15 décembre 2015 au 15 avril 2016) des stagiaires éloignés de l'emploi et connaissant de grandes difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle, vont être amenés à retrouver le goût d'apprendre en combinant formation technique au métier de carreleur et peintre sur faïence (mi-temps) avec l'apport d'une activité sportive, le rugby (autre mi-temps). La mairie finance l'achat du matériel et le repas des stagiaires et encadrants.

Peuvent postuler d'ici le 20 novembre 2015 les bénéficiaires du RSA « socle », les demandeurs d'emploi et les jeunes.

Contact batipro : 05 47 74 89 24 / formation@batipro33.fr

EN BREF

ANIMATIONS DU MARCHÉ DU LUNDI MATIN

Belle animation sur le thème de l'Espagne lundi 26 octobre place Boyer Andrivet, avec la participation de la casa andalouse. Une dégustation de produits ibériques était proposée.

Autres dates à retenir :

23 novembre - animation avec la confrérie des Grillatout

21 décembre - animation avec la participation de Plein Centre. ●



CIRCULATION RUE PIERRE DE COUBERTIN

La circulation rue Pierre de Coubertin est modifiée comme suit :

- La vitesse sera réduite à 30km/h entre le n°5 et le n°17
- Des écluses de rétrécissement axial dites « chicanes » délimités au moyen



de quilles blanches (balises auto relevables) gèrent une circulation à double sens avec un passage alterné au moyen de panneaux définissant le sens prioritaire (panneau carré sur fond bleu, sens prioritaire et panneau rond bordé de rouge.

Les usagers doivent la priorité à ceux qui arrivent en face). Si ce dispositif n'est pas suffisant, des ralentisseurs seront installés. ●

LA MAIRIE PARTENAIRE DES ANIMATIONS AUTOUR DU JARDIN PARTAGÉ

Les AOC de l'Egalité entendus comme Apéros ou Ateliers d'Origine Contrôlée, une manifestation citoyenne et culturelle qui permet d'aborder des thèmes de société le temps d'une soirée.

Autour d'un apéritif, d'un film, d'un concert, d'un projet concret... avec ceux qui défendent l'Egalité des Droits, des places et des chances : militants associatifs, élus, acteurs institutionnels, artistes, chercheurs, journalistes, citoyens, etc.

Le 8 décembre 2015, sur le thème de la transmission du savoir, deux artistes locaux, musiciens et danseurs, vous entraîneront dans une déambulation participative depuis le Jardin partagé jusqu'à ARRPEJ pour y déguster une soupe à la citrouille.

Un échange sur les expériences des divers acteurs locaux s'étant lancés dans l'aventure des Jardins Partagés est prévu (Centre social de l'Estey à Bègles, Centre social « Portraits de famille » à Saint Denis de Pile...), enrichi par l'expertise de Franck DAVID, intervenant de l'association Salutterre. ●

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 21 janvier au 20 février 2016 sera effectué le recensement de la population castillonnaise, une initiative de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Des agents recenseurs se rendront chez vous au cours de ces quatre semaines, et vous demanderont de remplir une « feuille de logement » et des « bulletins individuels » correspondant au nombre de personnes habitant dans le foyer. Si vous préférez, vous pourrez vous connecter par internet sur le site « le recensement et moi » et réaliser cette même démarche de façon dématérialisée.

Les noms et photos des agents recenseurs seront affichés en Mairie et ils seront munis d'une carte de visite officielle avec leur photo. Merci de les recevoir avec courtoisie. ●

PROPRETÉ

Pour lutter contre les incivilités passibles d'amende, des poubelles et des canisettes (pour déposer les déjections canines) ont été installées en ville, ainsi que des panneaux explicites aux lieux de dépôts sauvages d'ordures. ●

AGENDA CULTUREL

L'agenda culturel de la ville sera bientôt disponible en version papier et numérique. Rendez-vous à la Mairie, à l'office de tourisme et sur le site de la ville (www.castillonlabataille.fr) courant novembre. ●

> Événements

NOVEMBRE

2 au 10 : exposition « Blessures » à la *salle Cascante* organisé par l'Amicale Laïque
8 à 14h • loto du Comité des Fêtes au *Centre Culturel*
14 à 12h • repas de la FNACA au *Centre Culturel*
21 à 12h • repas « chapitre des Grillatout » au *Centre Culturel*
29 à 14h • thé dansant du Comité des Fêtes au *Centre Culturel*

DÉCEMBRE

4 et 5 • journées organisées par les associations au profit du « Téléthon »
12 à 19h • repas de l'école de rugby au *Centre Culturel*
15 à 20h • conférence Alzheimer organisée par le Lions Club au *Centre Culturel*
20 à 12h • repas des aînés organisé par la Mairie et le CCAS au *Centre Culturel* et à **18h**, fête du solstice à la Mairie, animée par Chant'Amicale
21 de 13h à 18h • collecte de sang au *Centre Culturel*
31 à 19h • réveillon organisé par le Comité des Fêtes au *Centre Culturel*

JANVIER

9 à 11h • Vœux du Maire
15 à 20h • apéro/concert « ASKEHOUG » au *Centre Culturel* organisé par la mairie
22 à 19h30 • traditionnelle « soupe » de l'Amicale Laïque au *Centre Culturel*
24 à 14h • loto du rugby au *Centre Culturel*
29 à 20h • « Les Femmes savantes » de Molière, proposé par le Lions Club au *Centre Culturel*
31 à 14h • thé dansant du Comité des Fêtes au *Centre Culturel*

Ensemble pour célébrer le solstice

Comme l'an dernier, la municipalité invite les Castillonnais à célébrer le solstice d'hiver le **dimanche 20 décembre en fin d'après-midi**. Eclairiez vos portes ou fenêtres de bougies et rejoignez les cortèges qui sillonnent les rues jusqu'à la mairie, où Chant'Amicale vous donnera le « LA » autour d'un vin chaud et d'une brioche.



Plein Centre fête Noël



Les fêtes de Noël approchent et Plein Centre se prépare :

- **20 décembre** : « Origami, avez-vous dit ? », théâtre de papier de la compagnie Pas Folle la Guêpe destiné aux tout petits (0-6 ans), salle Cascante, suivi d'un goûter et de la remise du prix du concours de dessin.
- **du 25 novembre au 11 décembre** : concours de dessins sur le thème de la féerie de Noël. Dessins à déposer à l'office de tourisme
- **du 12 au 20 décembre** : exposition des dessins et vote des visiteurs

Et les **19, 20, 21 décembre**, vous pourrez apercevoir le Père Noël dans son chalet, en haut des allées de la République.
 Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de Plein Centre.

Journées Téléthon

- **Vendredi 4 décembre**, une soirée proposée par le Lions Club et le Syndicat viticole
- **19h** : apéritif dinatoire et concert de jazz au Centre Culturel. Tarif : 10€
- **Samedi 5 décembre**, une journée proposée par les associations de Castillon-la-Bataille

Centre Culturel :

- **9h-12h** : gymnastique volontaire / démonstration d'aïkido
- **14h-18h** : activité country (cours + initiation) / démonstration d'aïkido
- **20h30** : dîner garbure avec accompagnement musical (12€, réservation avant le 30 nov. : Mr Chatonnet au 06 13 40 83 04 / Mr Lernou au 06 02 19 84 82)

Place Marcel Jouanno :

- **9h-12h** : vente de fleurs, gâteaux, bibelots, etc. / découverte d'un parcours en VTT
- **12h** : repas des bénévoles

Programme réveillon

Menu du réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le comité des fêtes.

Réservation au 09 54 53 71 67 ou 05 57 40 18 49. Prix : 79€

Soupe de champagne et amuse-bouches

Saint Jacques et gambas marinées au gingembre
 Jeunes pousses aux agrumes suprême de mandarine caramélisée

Filet de perche émulsion de homard Breton,
 Tombé d'épinards frais échalotes confites

Trou de la Saint Sylvestre

Le rôti de magret de canard façon Rossini
 Escalope de foie gras poêlé, Jus court à la brisure de truffes, Pommes de terre à l'étouffée et carotte fine

Sélection de fromages affinés Roche de Baron, Brie de Maux, Salade de jeunes pousses, Vinaigrette de cassis/framboise

Omelette Norvégienne au rhum raisins

Café

Soupe à l'oignon offerte aux convives

Vin Rouge
 Vin blanc
 Champagne

PRIX 79€ PAR PERSONNE TOUT COMPRIS

Réservations : 09 54 53 71 67 ou 05 57 40 18 49

Traiteur : Laurent IRIBARNE

NOS JOIES/ NOS PEINES

NAISSANCES • EL MKHANTAR Aymen, le 28 août 2015 à Libourne
 • MADI Massil, le 29 août 2015 à Libourne • GARCIA PAZ NADAL Catalia, le 5 septembre 2015 à Libourne
 • BRIMALDI Yléna, le 19 septembre 2015 à Castillon-la-Bataille • BOUCHKIR Abdelwahab, le 28 septembre 2015 à Libourne • MAILLE Eyden, le 5 octobre 2015 à Libourne

MARIAGES • VIGIER Loïc & DELAUNAY Emilie, le 19 septembre 2015 • EL MANSSI Youness & EMERIT Jennifer, le 30 septembre 2015 • MONTELS Laurent Jean André & BONANDRIAN Lydie Christelle, le 3 octobre 2015

DÉCÈS • FRAISSE Pierre Maxime, le 6 septembre 2015 à Libourne • RIBETTE Marcel Raymond Robert, le 20 septembre 2015 à Libourne • LAFON Emile, le 23 septembre 2015 à Sainte-Foy-La-Grande • COUTAUD Gabriel Jean Etienne Antoine, le 29 septembre 2015 à Castillon-la-Bataille • GAUTHIER Régis Jean Pierre, le 9 octobre 2015 à Castillon-la-Bataille



Venez jouer à la médiathèque

Exposition « Sous le ciel étoilé »

23 novembre au 12 décembre
 Découvrez une exposition explosive et robotique réalisée par Philippe UG grand maître du Pop-Up.

Space Game

24 novembre - 12 décembre

Jouez en famille ou entre amis aux jeux de société et aux applications sur tablettes.

- 24, 27 novembre et 1, 4, 8, 11 décembre de 16h à 18h
- 2, 9 décembre de 14h à 17h
- 12 décembre de 10h à 12h

Atelier Robot LEGO Minstorms et programmation

Mercredi 25 novembre 14h-16h30

Construisez votre robot et programmez-le. Atelier animé par Cap Sciences Pour les 8-13 ans.

MercreDIY

25 novembre au 9 décembre

Atelier animé par Sophy dans la tradition du « DIY ». Faites-le vous-même. A partir de 7 ans.

- 25 novembre 16h45 Memory / Domino
- 2 décembre 15h Papers Toys - 16h Pixel Art
- 9 décembre 15h Sabre Laser /16h Origami Yoda

POP-UP à créer !

Samedi 28 novembre 10h30-12h

Créez une carte en 3D sur le thème des robots et de l'espace, atelier animé par Margot Eybert - Atelier ZAZ Art. A partir de 7 ans.
 2 ateliers par personne max. Sur réservation.

Projection : « Les gardiens de la Galaxie »

Samedi 5 décembre 10h

Film aventure et action (2h01). L'aventure décalée de cinq hors-la-loi au secours de la Galaxie. Projection publique non commerciale (Swank films). A partir de 7 ans.

Atelier Solstice à la médiathèque

Mercredi 16 décembre

Décorez des luminions pour le solstice du dimanche 20 décembre.

De 15h à 17h, sur inscriptions à la médiathèque avant le 14 décembre (activité limitée à 30 participants).